

Actualités GDS : Proximité et Solidarité

Le GDS du Gers a rencontré près de 150 éleveurs en janvier au cours de ses interventions d'hiver dans chacun des neufs secteurs qui le composent. En toute transparence, nous souhaitons aller à la rencontre des éleveurs pour les tenir informés des évolutions de la situation sanitaire et des actions que nous mettons en oeuvre. Nous poursuivrons cette nouvelle formule à l'avenir. Ainsi, le GDS, tout en évoluant, reste fidèle à ses principes de proximité et de solidarité entre les éleveurs.

Le Président Rémi Fourcade

Le Groupement de Défense Sanitaire a rassemblé près de 150 éleveurs en janvier pour faire le point sur l'actualité sanitaire de l'élevage bovin et sur les actions menées.

M. Pujol, chef du service santé et protection animale de la DDCSPP, a signalé une recrudescence inquiétante des cas de tuberculose bovine dans certains départements français qui risque de remettre en cause le statut sanitaire de la France. Il a insisté sur la nécessité d'une grande rigueur lors des prophylaxies car les réactions positives à la tuberculination sont moins nettes. Le Gers est pour l'instant indemne mais une surveillance accrue est opérée dans les élevages ayant introduit des animaux en provenance des zones infectées.

La lutte contre l'IBR représente un investissement important pour les éleveurs. La mention «indemne d'IBR» portée sur les cartes vertes permettrait de valoriser ce travail au niveau commercial pour les 80 % d'éleveurs qui peuvent y avoir accès. Aujourd'hui, seulement 20 % des éleveurs l'ont demandé. De plus, le GDS souhaite favoriser l'élimination rapide des animaux atteints et contrôler la circulation des animaux porteurs.



La mise en place d'un plan de lutte contre la BVD est en cours de préparation au GDS, ainsi qu'une aide au diagnostic des avortements. Un plan paratuberculose existe déjà. Ces plans sont étudiés avec le Groupement technique vétérinaire le laboratoire vétérinaire départemental et la fédération nationale des GDS. L'objectif est au minimum de contrôler la maladie, au mieux de l'éradiquer lorsque c'est possible. Une aide aux analyses est accordée par le GDS pour les éleveurs respectant les engagements du plan.

En matière de solidarité, la grande

nouveauté est la mise en place d'un fonds de mutualisation sanitaire co-financé par l'Europe et l'Etat. L'intervention des pouvoirs publics permet de presque tripler les capacités d'intervention que se sont données les éleveurs en cas de crise sanitaire importante.

Pour les éleveurs de bovins, l'existence du fonds fièvre aphteuse a permis de doter le fonds d'une capacité d'intervention conséquente. Ce fonds est opérationnel en 2012. Un document contractuel à conserver va parvenir rapidement à tous les éleveurs.